

Laïcité. Cessons d'agiter le voile.

Numéro d'inventaire : 2012.01293

Type de document : article

Date de création : 2003

Description : Cinq feuilles de magazine.

Mesures : hauteur : 273 mm ; largeur : 212 mm

Notes : In Télérama n°2812 - 3 décembre 2003. Article à propos de la loi interdisant le port de signes religieux à l'école.

Mots-clés : Politique de l'éducation

Filière : aucune

Niveau : aucun

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 7

Commentaire pagination : p. 13-14, 16, 18-20, 22

Mention d'illustration

ill.

ill. en coul.

La question du voile à l'école parasite tout le débat sur la laïcité. C'est sous-estimer les vertus de cette valeur fondatrice de la République, rappelle l'historien Jean Baubérot. Et c'est stigmatiser un peu plus une population déjà fragile, témoignent des Français d'origine maghrébine, qui se définissent comme musulmans et laïques.

Laïcité

Cessons d'agiter le voile

Depuis quinze ans, les « affaires » de voile à l'école resurgissent rituellement, et la polémique enfle à mesure que le débat s'épuise. Mais que révèlent-elles... et que voient-elles ?

D'abord des faits : les cas conflictuels, certes en augmentation, restent très minoritaires – moins de deux mille, sur deux cent cinquante mille élèves musulmans. Bien sûr, ce chiffre ne suffit pas à décrire la réalité, que façonne aussi un « climat » : négociations au coup par coup, colère et solitude des profs épuisés d'éponger la violence sociale plutôt que de transmettre du savoir... ; le « climat », c'est aussi la « question de l'immigration », puis celle de l'« échec de l'intégration » et, aujourd'hui, le « problème de l'islam », que la montée de l'intégrisme islamiste dans le monde a posé de façon cruciale.

Dès lors, le grand débat national sur la laïcité lancé par Jacques Chirac en juillet dernier a eu tôt fait de se scléroser, une fois de plus, autour de 1) l'école, symbole traditionnel de l'identité républicaine ; 2) l'islam, symbole récent de ce qui la menacerait. Car l'on peut bien parler de condamner « tous » les signes religieux, kippa, crucifix, main de Fatma ou étoile de David, d'y ajouter pour faire bonne mesure des symboles de la société marchande, casquette ou string, chacun entend bien qu'il n'est question que du voile islamique.

Cette crispation n'est pas sans raison. Socialement montent des revendications communautaristes. De là à craindre qu'elles envahissent le champ politique, c'est faire peu de cas du socle républicain, qui demeure, quoi qu'on en dise, la façon qu'a la France de se penser comme « communauté de citoyens ». La majorité silencieuse des musulmans français se reconnaît dans ce modèle, et c'est à eux, lassés de servir de « bons Arabes », que nous avons choisi de donner la parole.

« La France est une république indivisible, laïque, démocratique et sociale », proclame la Constitution. Que ce socle républicain, avec tous ses adjectifs, ait besoin d'être revivifié, réexpliqué, redécouvert, redit, c'est fort possible. Et c'est bien à cela que devrait servir un salutaire débat sur la laïcité. Une de ces grandes idées éclairées qui méritent qu'on l'empoigne ainsi, sans la... sacraliser.

La commission Stasi rendra son rapport le 10 décembre (1). Quelle décision prendront ensuite ceux qui nous gouvernent ? Loi ou pas loi ? Le législateur cédera-t-il à la pression sociale qui réclame, sous couvert d'interdiction, une parole publique forte ? Souhaitons que son choix s'inspire du souffle pacificateur qui présida à la loi de 1905 (de séparation des Églises et de l'État) : « Voulez-vous, conseillait Aristide Briand, une loi de large neutralité, susceptible d'assurer la pacification des esprits et de donner à la République, en même temps que la liberté de ses mouvements, une force plus grande ? Si oui, faites que cette loi soit franche, loyale, honnête. [...] car le pire qui pourrait arriver, ce serait de déchaîner dans ce pays les passions religieuses. » On ne saurait mieux dire.

Catherine Portevin

(1) On pourra lire aussi la contribution éclairante de Régis Debray à cette commission : *Ce que nous voile le voile, la République et le sacré* (éd. Gallimard, sortie le 31 décembre).

Enquête laïcité

Jean Baubérot, historien, membre de la commission Stasi

Si la séparation de l'Église et de l'État ne s'est pas faite sans douleur, la laïcité est devenue, depuis 1905, une valeur qui rassemble. Rappel historique et analyse du débat actuel.

Plaidoyer pour une laïcité pacificatrice



Ecclésiastiques expulsés des séminaires, place Saint-Sulpice, à Paris, au début du siècle dernier.

la loi de séparation des Églises et de l'État (1905). Il y a toujours eu un aspect dialectique dans l'histoire de la laïcité, entre rupture et pacification.

Télérama : Entre combat et pacte...

Jean Baubérot : Exactement, et d'ailleurs il n'y a pacte que parce qu'il y a combat.

Télérama : Ce combat a-t-il commencé avec la Révolution ? Ou avec la loi de 1905 ?

Jean Baubérot : Avec la Révolution serait plutôt née une « impossible laïcité ». Car, d'un côté, la laïcisation est incontestable : elle s'est traduite notamment par la proclamation explicite de la liberté de culte (Constitution de 1791), la laïcisation de l'état civil et la création du mariage civil... Mais, en même temps, des mesures allaient dans un tout autre sens, celui d'une religion civile. La Révolution a d'abord tenté de faire du catholicisme sa religion, puis elle a créé sa propre religion, avec son calendrier républicain, ses martyrs, sa déesse Liberté, sa déesse Raison. On n'a plus eu un rapport rationnel à la raison, libre à la liberté, mais para-religieux. Ce double mouvement, ambivalent, pèse dans notre mémoire. Nous traînons cette équivoque entre laïcité et religion civile républicaine.

Télérama : Venons à la loi de 1905. Qu'a-t-elle réglé effectivement ?

Jean Baubérot : Elle a inauguré un processus de pacification qui est donc à la fois une victoire des républicains mais aussi un pacte où est laissée tout de même une place à l'ancien adversaire.

Télérama : Pacification... c'est un peu vite dit puisque les catholiques ont totalement refusé cette loi.

Jean Baubérot : En effet. Cette loi est arrivée dans un climat déjà très tendu par le combat contre les congrégations religieuses mené par Emile Combes. Pour les catholiques de l'époque, la loi de 1905 a été vécue comme une persécution supplémentaire. C'était la fin non seulement de la domination de l'État par le religieux (amorcée par le Concordat), mais aussi de celle de la société civile par le catholicisme. Il est donc normal →

Titulaire de la chaire « histoire et sociologie de la laïcité » à l'École pratique des hautes études, Jean Baubérot est l'un des dix-huit « sages » de la commission Stasi, chargée de réfléchir sur « l'application du principe de laïcité dans la République ». Il a toujours plaidé pour une laïcité « ouverte », renvoyant dos à dos cléricaux et anti-religieux (1). Avec nous, il explore la richesse de ce grand principe républicain.

Télérama : Pourquoi l'histoire de la laïcité a-t-elle toujours été vécue en France sur le mode passionné du combat ?

Jean Baubérot : Socialement, souvent en effet. Mais, politiquement, l'histoire de la laïcité a été menée au contraire par des conciliateurs. Jules Ferry pour la création de l'école publique laïque (1882), Aristide Briand pour

Enquêtelaïcité

→ que les catholiques aient mis du temps à s'adapter et à réagir par une stratégie beaucoup plus associative, qui a donné les mouvements de jeunesse (JOC, JEC, JAC dans les années 1930). Le résultat est que, probablement, la pratique catholique en France était plus forte dans les années 1950 qu'en 1905. Tandis que la laïcité, bien exclusif et offensif du camp anticlérical au XIX^e siècle, va devenir progressivement et non sans heurt un bien partagé, y compris par les catholiques.

Télérama : Et aujourd'hui, comment peut-on définir la laïcité ?

Jean Baubérot : Je la vois comme un triangle. Premier côté : le respect de la liberté de conscience et de culte. Deuxième côté : la lutte contre toute domination de la religion sur l'Etat et sur la société civile. Troisième côté : l'égalité des religions et des convictions – et des convictions, parce que sont inclus d'autres choix spirituels y compris le droit de ne pas croire. Ce triangle cerne assez bien le périmètre de la laïcité. Mais les acteurs vont privilégier un côté plus que l'autre : les croyants auront tendance à s'appuyer surtout sur le premier (la liberté de culte). Au contraire, comme la société s'est sécularisée, des agnostiques se sont construits une sorte de laïcité identitaire s'appuyant ainsi sur le deuxième côté exclusivement (la lutte contre la domination des religions). Et d'ailleurs, les médias vont très volontiers parler de la laïcité sous cet angle, parce que c'est l'aspect le plus conflictuel. Croire que plus on est partisan de la liberté religieuse plus on est laïque est une erreur ; de même, croire que plus on est contre la domination des religions plus on est laïque est une erreur. C'est en ce sens que Régis Debray a raison de parler de « laïcité d'intelligence » : il faut arriver à tenir les trois bouts du triangle, et cela empêche toute position arrogante et péremptoire.

Télérama : Et le dernier côté du triangle, qui songe à le revendiquer ?

Jean Baubérot : Ce sont les minoritaires, évidemment, qui pensent à défendre surtout cette égalité de religion et de conviction. L'Etat doit en être le garant.

Télérama : La laïcité est-elle vécue de la même manière au niveau de l'Etat et à l'école ?

Jean Baubérot : Les Français sont spontanément plus libéraux sur la laïcité de l'Etat que sur celle de l'école. Ils n'ont, par exemple, pas vraiment protesté lorsque ont été autorisées des exonérations fiscales pour les dons aux associations culturelles. Il s'agissait pourtant d'un coup de canif dans l'article 2 de la loi de 1905, une forme détournée de subvention aux religions.

L'Etat a légitimement en son sein des fonctionnaires de toutes croyances, mais il doit veiller à ce qu'ils appliquent bien leur devoir de réserve tant dans leur neutralité vestimentaire que dans les critères qui fondent leurs décisions. Donc, la laïcité de l'Etat n'est pas que libérale, elle doit être aussi vigilante.

Inversement, l'école ne doit pas se contenter d'être vigilante contre l'influence des religions, elle doit aussi être libérale : elle forme à la liberté de penser et à la liberté de conscience. A l'esprit critique par rapport →

Latifa Abed

"Pas besoin de porter le foulard pour être traitée de terroriste"



JEROME BONNET POUR TELERAMA

En même temps, ces jeunes femmes voilées ne portent atteinte ni à la laïcité ni à l'ordre public. Les exclure, c'est une fois de plus les stigmatiser, en faire des sorcières. Je veux bien que le voile ne soit pas un signe d'émancipation, mais alors il faut mettre à plat le débat sur la condition féminine en France. Pourquoi y a-t-il toujours tant d'écart de salaires ? Pourquoi les femmes n'accèdent-elles pas aux postes de pouvoir dans les entreprises ni en politique ? Et pourquoi est-ce encore plus dur quand on s'appelle Latifa ? Dire qu'on se préoccupe du voile à cause du statut de la femme, c'est de l'hypocrisie.

Il ne se passe plus un jour sans que j'entende à la télé les mots terrorisme, foulard, musulman. On vient de passer un tract anonyme à mon propos dans tous les magasins Maxilivres : il est intitulé « Attention, danger ! Le terrorisme anti-entreprise est dans nos murs ! » Aujourd'hui, il n'y a pas besoin de porter le foulard pour être traitée de terroriste. Il suffit de militer à la CGT, de lutter contre la précarité et de s'appeler Latifa... »

Propos recueillis par
Weronika Zarachowicz

38 ans, deux enfants, Latifa Abed est manager à Maxilivres et militante CGT du réseau Stop précarité.

« Bien que Française, née à Argenteuil, on me dit souvent que je suis « très bien intégrée ». Mais je vais finir par me désintéresser à force de m'intégrer ! Parce que mes parents sont algériens et que je m'appelle Latifa, on me renvoie toujours à cette identité de musulmane. Quand Le Pen est arrivé au second tour, on n'a pas cessé de me demander ce que je pensais de l'appartenance nationale. Et maintenant rebelotte avec le voile et la laïcité... Le phénomène est plus violent aujourd'hui. Je l'ob-

serve à travers ma propre fille, née en France mais qui se dit algérienne parce qu'on lui pose sans cesse la question de ses origines. Moi, quand j'étais gamine, je n'ai pas éprouvé ce sentiment de différence. Mes parents, qui sont pratiquants, m'ont élevée avec mes six frères et sœurs dans une culture musulmane, en me donnant des repères, des valeurs. Mais je suis une musulmane « du dimanche », croyante mais non pratiquante. Je n'ai jamais fait le ramadan ni porté le voile. D'ailleurs, je reprends souvent l'expression de mon père : « On vient au monde tout nu, et pas avec un foulard ! »